

Le programme bonus Baloise Plus

Plus de sécurité pour plus d'avantages



Nous récompensons votre fidélité

L'assurance ménage (comprenant l'assurance mobilier de ménage et responsabilité civile privée) constitue la base de la participation au programme bonus Baloise Plus.

Dès que vous concluez de nouveaux contrats, vous profitez de nouveaux avantages.

Ainsi, plus vous concluez de contrats, plus vous en retirez des avantages.

Les contrats suivants sont éligibles:

| | |
|------------------------------------|--------------------|
| → Assurance ménage | 1 contrat maximum |
| → Assurance bâtiment | 1 contrat maximum |
| → Assurance-accidents individuelle | 1 contrat maximum |
| → Assurance objets de valeur | 1 contrat maximum |
| → Assurance vie individuelle | 2 contrats maximum |
| → Assurance véhicules à moteur | 3 contrats maximum |

Les avantages de Baloise Plus sont valables dès le début du contrat et jusqu'à l'échéance du contrat.

La date de déclaration du sinistre est déterminante pour la fourniture des prestations. Le droit aux avantages de Baloise Plus peut à tout moment être supprimé sans indemnisation. Une suppression des avantages ne donne pas droit à la résiliation des contrats d'assurance.

Pour chaque contrat, un avantage supplémentaire



Le 1^{er} plus

Suppression de la franchise pour l'assurance ménage*

Exemple: un sinistre s'élève à 250 CHF. Votre franchise s'élève à 200 CHF. Vous obtenez donc un remboursement de 50 CHF. Mais grâce à Baloise Plus, la franchise est supprimée et vous recevez l'intégralité du montant du sinistre de 250 CHF.

* → Si le dommage est supérieur à la franchise convenue contractuellement
→ Les dommages dus à des événements naturels sont exclus



Le 2^e plus

Somme assurée doublée en cas de vol simple hors du domicile

Exemple: votre bagage a été volé. Montant du sinistre: 4000 CHF. Mais votre police ne couvre que 2000 CHF. Grâce à Baloise Plus, vous recevez toutefois, dans le présent exemple, un versement couvrant l'intégralité du montant de 4000 CHF.



Le 3^e plus

Soutien en cas de chômage*

Exemple: vous êtes au chômage et vous annoncez auprès de l'ORP. Après six mois de recherche, vous continuez à être pris en charge par l'ORP. Grâce à Baloise Plus, vous recevez un versement unique à hauteur de votre prime annuelle d'assurance ménage.

* En cas de chômage de plus de six mois et d'une attestation correspondante de l'ORP



Le 3^e plus

Soutien en cas
de chômage

4^e contrat



Le 2^e plus

Somme assurée doublée en cas
de vol simple hors du domicile

3^e contrat



Le 1^{er} plus

Suppression de la franchise pour
l'assurance ménage

2^e contrat

Assurance ménage

Assurance mobilier de ménage et rc privée

... est la condition pour adhérer au
programme bonus Baloise Plus

De plus amples informations relatives à Baloise Plus sont disponibles sur
www.baloise.ch/baloiseplus

Portail clients myBaloise

Vous trouverez toutes les prestations et conditions de Baloise Plus sur notre portail clients myBaloise. Vous pouvez y profiter des avantages suivants:

- Informations claires sur votre statut Baloise Plus
- Accès rapide et sûr à tous vos documents d'assurance
- Informations à jour sur le statut de votre déclaration de sinistre
- Gestion facilitée de vos données personnelles
- Contact direct avec votre conseiller à la clientèle

S'enregistrer maintenant gratuitement et profiter des avantages sur www.baloise.ch/mybaloise.

Bâloise Assurance SA

Aeschengraben 21, case postale

CH-4002 Basel

Service clientèle 00800 24 800 800

serviceclientele@baloise.ch

www.baloise.ch